

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, la Polar Gas poursuit les études qu'elle a entreprises à ce sujet. Le gouvernement a demandé à cette société de faire une étude complète des deux itinéraires possibles, à l'est et à l'ouest de la baie d'Hudson, de sorte que, au moment de prendre une décision, nous disposions de données sur les avantages des deux possibilités. Sauf erreur, le consortium Polar Gas a eu des entretiens avec les gouvernements provinciaux; du moins en a-t-il discuté avec le gouvernement de l'Ontario.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA SURVEILLANCE RELATIVE AU RÉACTEUR CANDU AU PAKISTAN—L'OPPORTUNITÉ D'UNE AMÉLIORATION DES MÉTHODES

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures concernant la vente d'usines nucléaires à l'étranger. Plusieurs d'entre nous ont pu s'entretenir avec des dirigeants et des employés de l'usine CANDU, à Karachi, au Pakistan. Ceux-ci nous ont indiqué de façon très explicite qu'il n'y a pas et n'y a jamais eu de véritable inspection effectuée par un organisme international, ou par le gouvernement canadien ou pakistanais en ce qui concerne les garanties ou les exigences prévues aux termes du Traité de non-prolifération. Dans ces conditions, le ministre pourrait-il nous dire si l'on envisage de modifier les méthodes d'inspection concernant tous les réacteurs CANDU que nous avons vendus à l'étranger?

● (1450)

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a soulevé une question de fait sur un cas particulier. Je vais m'informer et lui répondrai demain.

LES RAPPORTS CONCERNANT LA VENTE PAR L'INDE DE MATÉRIEL ET DE TECHNIQUES NUCLÉAIRES D'ORIGINE CANADIENNE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire si le gouvernement ou son ministère a confirmé les rapports qui, de toute évidence, lui ont déjà été envoyés par le haut-commissaire du Sri Lanka et par l'ambassadeur du Canada au Pakistan, selon lesquels le gouvernement indien a vendu à un État arabe non seulement du matériel nucléaire mais encore des techniques d'origine canadienne?

L'hon. Allan MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Il faudra que je vérifie avant de me prononcer sur cette question-là aussi.

Questions orales

LA SANTÉ

DEMANDE DE NOUVELLE APPRÉCIATION DE L'AFAGON C—L'ATTITUDE GOUVERNEMENTALE AU SUJET DES MÉDICAMENTS DÉPASSÉS

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Certains médicaments ne répondant pas aux normes ont été mis sur le marché avant que le gouvernement n'ait changé ses lignes directrices régissant l'usage et la vente des médicaments seraient toujours sur le marché. Or, l'Afagon C, médicament vendu au Québec, contient de la strychnine et ne serait pas autorisé aujourd'hui. Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre s'il compte faire examiner ce produit et déclarer s'il peut ou non être utilisé d'après les normes actuelles? Voudrait-il nous dire, d'une façon plus générale, quelle est l'attitude du gouvernement à l'égard de ces médicaments dépassés?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, en effet, ce médicament est encore utilisé à l'heure actuelle par un certain nombre de médecins au Canada, mais dans une mesure minime. Cependant, je ne suis pas en mesure de donner immédiatement à l'honorable député des détails précis relativement à ce médicament. Il me fera toutefois plaisir d'obtenir ces renseignements et de les lui communiquer le plus tôt possible.

[Traduction]

M. Hnatyshyn: Étant donné que plus de la moitié des médicaments vendus sur ordonnance au Canada sont, paraît-il, inutiles, le ministre peut-il nous dire si le ministre songe à prendre des mesures en vue de résoudre ce problème?

[Français]

M. Lalonde: Je pense que l'honorable député se réfère à un rapport de presse qui traitait d'un commentaire fait pas un seul scientifique au Canada à ce sujet. Mais, encore là, je voudrais voir la déclaration exacte du scientifique en cause avant de faire des remarques qui laisseraient entendre que j'appuie de quelque façon l'affirmation de l'honorable député.

[Traduction]

LE DANGER DES CONCENTRATIONS DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, aux dernières nouvelles, les concentrations de fibres d'amiante dans l'air sont tellement élevées dans certains cas qu'on ne peut les mesurer en utilisant les instruments existants dans les mines exploitées par Asbestos Corporation et Thetford Mines, dans la province de Québec, le ministre peut-il nous dire quelles mesures il entend prendre dans l'immédiat pour résoudre ce problème qui est une grave menace pour la santé des mineurs?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, j'aimerais renvoyer cette question au ministre de l'Environnement qui, malheureusement, n'est pas ici aujourd'hui. C'est une question qui est en grande partie de sa compétence.